

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 AVRIL 2018

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 20h30 suite à la convocation du 30 mars 2018.

Secrétaire de séance : Brigitte MARSAC

Présents : Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Pierre FAUCHER, Philippe BRAVARD, Françoise MOMMELE, Brigitte MARSAC, Nathalie MATHIEU, Pierre PARVEAU, Sébastien SAGNE.

Absent excusé : Marcel DANDALEIX

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 FEVRIER 2018

Approuvé à l'unanimité.

TAUX D'IMPOSITION 2018

Le conseil municipal vote les taux d'imposition pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation 8.10 % (augmentation de 1 %)
- Taxe foncier bâti 10.78 % (augmentation de 1 %)
- Taxe foncier non bâti 72.94 % (pas d'augmentation)

Ils sont approuvés à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Les budgets administratifs sont présentés par Sandrine FAUREL secrétaire.

Budget principal de la commune

- Section de fonctionnement
Recettes : 233 363.32€ Dépenses : 178 486.63€
Résultat : 54 876.49€ Report année 2016 : 176 941.67€
Excédent total : 231818.16€
- Section d'investissement
Recettes : 85 907.89€ Dépenses : 70 695.77€
Résultat : 15212.12 € Report année 2016 : -29.835.88€
Déficit total : -12 276.24€
RAR dépenses : -121 988.94€, RAR Recettes : 43 686€, Résultat RAR :-78 302.94€
Résultat cumulé : -92 926.70€

Total résultat cumulé : 138 891.46€

Budget service de distribution d'eau potable et assainissement

- Section d'exploitation
Recettes : 70 199.62€ Dépenses : 76 433.68€
Résultat : -6 234.06€ Report 2016 : 13 339.56€
Résultat cumulé : 7 105.50€
- Section d'investissement
Recettes : 25 946.58€ Dépenses : 33 904.99€
Résultat : - 7 958.41€ Report année 2016 : 65 183.54€
Excédent : 57 225.13€
RAR dépenses : -25 000€, RAR Recettes : 0€, Résultat RAR :-25 000€
Résultat cumulé : 32 225.13€

Total résultat cumulé : 39 330.63€

Budget du lotissement

- Section de fonctionnement
Recettes : 1789.06€ Dépenses : 1789.06€ Résultat : 0€
Report année 2016 : 85.00€ Résultat cumulé : 1874.06€
- Section d'investissement
Recette : 0€ Dépenses : 6797.09€ Résultat :-6797.09€
Report année 2016 : -51 988.31€
Résultat total : -58 785.40€

Total résultat cumulé : -60 659.46€

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité des 9 votants ; Milena Loubriat, représentant le maire, ne participe pas au vote.

BUDGETS PRIMITIFS 2018

Les budgets 2018 sont présentés par Sandrine FAUREL.

La préparation des budgets primitifs s'est appuyée sur plusieurs réunions :

Les opérations d'investissement programmées sur l'année 2018 concernent :

- Budget principal de la commune
- Budget du service de distribution d'eau potable et assainissement

Les budgets primitifs suivants ont été présentés au conseil municipal.

Budget principal de la commune

- Section de fonctionnement
Recettes : 228 103.00€ Résultat de fonctionnement reporté : 138 891.46 €
Total recettes : 366 994.46 €
Total dépenses : 366 994.46€
- Section investissement
Recettes : 279 468.17 € Reste à réaliser de l'année précédente : 43 686.00 €
Total recettes : 323 154.17€
Dépenses votées au titre du présent budget : 186 541.47 €
Reste à réaliser de l'année précédente : -121 988.94 €
Report de l'année précédente : - 14 623.76 €
Total dépenses : 323 154.17 €

Ce budget primitif du budget principal est adopté à l'unanimité.

Budget du service de distribution d'eau potable et assainissement

- Section d'exploitation
Recettes : 74 340.00 € Report n-1 : 7 105.50€
Total recettes : 81 445.50 €
Total dépenses : 81 445.50 €
- Section investissement
Recettes : 26 100 € Reste à réaliser de l'année précédente : 0 €
Report n-1 : 56 409.44 € Total recettes : 82 509.44€
Dépenses : 57 509.44 € Reste à réaliser de l'année précédente : 25 000.00 €
Total dépenses : 82 509.44 €

Ce budget primitif du budget du service de l'eau potable et assainissement est adopté à l'unanimité.

Budget du lotissement

- Section de fonctionnement
Recettes : 67 060.40 €
Dépenses : 66 975.40 € Résultat de fonctionnement reporté : 85.00 €
Total dépenses : 67 060.40 €
- Section d'investissement
Recettes : 65 134.40 €
Dépenses : 6 264.00 € Report n-1 : 58 870.40 €
Total dépenses : 65 134.40 €

Le budget primitif du budget du lotissement est adopté à l'unanimité.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

EGLISE

Pour préparer le lancement d'une souscription avec la Fondation du Patrimoine, une rencontre a eu lieu le 29 mars à Limoges ; étaient présents : Milena LOUBRIAT (mairie), Jean POUGET (AESMOV), Christian FRIDMAN (AESMOV), Alain SOULARUE (Fondation), Sabine GILLOTIN (Fondation).

Dans le cadre d'un contrat de ruralité soutenu par la communauté de communes d'Uzerche, une fiche-projet concernant la restauration et la mise en valeur de l'église et son parvis a été présenté au PETR. Les dépenses prévisionnelles seraient de :

181 000€ + 74 750€

Les financements prévisionnels :

Etat (contrat PETR) : 28 960€ + 22 425€ (16% et 30%)

Conseil départemental : 115 840€ + 37 375€ (64% et 50%)

Autofinancement 36 200€ + 14 950€ (20% et 20%)

L'autofinancement comprend la participation de la commune, la souscription avec la Fondation du Patrimoine, la Sauvegarde de l'Art Français, l'AESMOV ; deux budgets, 2018 et 2019, supporteraient la réalisation de cette opération sous réserve du taux retenu dans le cadre de la contractualisation 2018/2019 du Conseil Départemental.

Une délibération est prise à l'unanimité pour signer une convention avec la Fondation du Patrimoine afin de lancer une souscription faisant appel au mécénat populaire.

La signature de la convention se fera le 23 juin à 11h à laquelle sera associée la réception des travaux du bourg.

PLAN D'AMENAGEMENT DU BOURG

Paul Freyssinet fait état de l'avancement des travaux : le container du SIRTOM est en place ; la livraison des végétaux aura lieu la semaine 16 (des volontaires parmi les élus aideront aux plantations) ; des travaux prévus en régie sont en attente du fait de l'arrêt maladie d'un agent.

M. Lehuget a été sollicité au sujet de la phase 3 (côté portail) pour affiner le coût prévisionnel qui a été intégré dans le contrat de ruralité d'une part et qui fera l'objet d'une demande ultérieure de subvention auprès du conseil départemental.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE

La CCPU s'est réunie le 4 mars ; les comptes administratifs 2017 et les budgets prévisionnels 2018 ont été approuvés à l'unanimité.

La communauté adhère au syndicat mixte ouvert DORSAL (fibre optique) ; le conseil municipal d'Ornac délibère à l'unanimité pour cette adhésion.

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a présenté son rapport ; le conseil municipal d'Ornac approuve à l'unanimité.

FEDERATION D'ELECTRIFICATION

Paul Freyssinet a assisté à une réunion de la Fédération le 6 mars à Saint-Solve. Dorénavant le marché de l'éclairage public est confié à l'entreprise AEL pour les travaux et à SOCAMA pour la maîtrise d'œuvre. Concernant Ornac des interventions sont prévues à l'entrée sud du bourg (passage des câbles de télécommunication sous terre pour un coût de 1 800€ H.T. approuvé à l'unanimité par le conseil) +500€ éclairage public.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la participation aux frais de fonctionnement pour 2018 pour un montant de 2 520€.

DIVERS

Le logement à la mairie sera rénové (plafonds baissés, isolation des murs) courant mai. La location est prévue à partir du 1^{er} juin pour un montant mensuel de 420€. Le conseil approuve à l'unanimité.

A.G. du Pays d'Art et d'Histoire ; les déléguées, Brigitte Marsac et Françoise Mommelé en font le compte-rendu : 175 animations se sont déroulées en 2017 avec une participation de 7 100 visiteurs ; les projets 2018 concernent une exposition sur le chemin de fer (16 panneaux), un catalogue pédagogique pour les écoles et la poursuite de la signalétique patrimoniale.

Réunion cantonale le 20 mars à Sadroc : M. le maire a été représenté par Paul Freyssinet qui a exposé les projets envisagés par la commune pour 2018 et 2019. Le président du C.D. s'est exprimé de nouveau sur l'importance de l'élagage et de l'arrivée de la fibre.

A.G. Corrèze Ingénierie : Paul Freyssinet a représenté M. le maire ; 197 communes, 10 communautés de communes et 9 syndicats sont adhérents. La dématérialisation de l'envoi des documents est en cours de réalisation.

SIRTOM : une réunion s'est tenue à Uzerche à la communauté de communes ; Milena Loubriat y a assisté. Une attention particulière est attirée sur l'importance de présenter les bacs des collectivités pleins lors de la collecte (une augmentation importante du tonnage a été constatée l'année dernière). Les bacs de la salle polyvalente seront donc placés ailleurs et présentés au ramassage quand nécessaire par les agents.

8 mai : l'organisation de la cérémonie et du repas se feront comme d'habitude ; René Debest prendra les contacts nécessaires avec l'appui de la municipalité.

Chemins de randonnée : le responsable de la communauté de communes, Louis Bouchiat, demande la signature de convention avec les propriétaires de portions de chemins passant sur des terrains privés (ce n'est pas le cas à Orgnac) et une délibération de la commune de Vignols pour la partie du chemin située sur son territoire. André Golfier prendra contact avec lui pour de plus amples précisions.

Une mise à jour du tableau des emplois concernant l'avancement du personnel est présentée au conseil municipal.

Fin de séance à 23h30.